

LABEL ROUGE, pour valoriser le point fort de la filière horticole : la qualité



Quand vous interrogez les acheteurs sur les atouts de la production horticole française, tous répondent : la qualité. Alors, misons sur ce que nous savons faire de mieux, avec des outils qui ont prouvé leur efficacité. L'Interprofession Valh'or et l'INAO soutiennent et encouragent cette démarche.

LABEL ROUGE : le label officiel apprécié des consommateurs depuis 50 ans



Aujourd'hui Le Label Rouge est l'unique signe officiel qui garantit une qualité supérieure à celle des produits courants de même nature.

Il est garanti par l'Etat : « *Le Label Rouge atteste que des denrées alimentaires ou des produits agricoles non alimentaires et non transformés possèdent des caractéristiques spécifiques établissant un niveau de qualité supérieure, résultant notamment de leurs conditions particulières de production ou de fabrication et conformes à un cahier des charges, qui les distinguent des denrées et produits similaires habituellement commercialisés* » (art. L.641-1 du code rural).

Le Label Rouge est le résultat d'une démarche collective et volontaire émanant de la filière.

L'association Excellence Végétale regroupe des producteurs, des distributeurs jardin et des associations de jardiniers. Sa mission est d'assurer la rédaction des cahiers des charges, la gestion des signes de qualité, leur contrôle interne, leur défense et leur promotion.

Les critères d'attribution sont définis dans un cahier des charges strict, validé par l'Etat et contrôlé.

Le cahier des charges définit l'ensemble des spécifications produits et leur niveau d'exigence. Il précise également les critères de production.

Tous ces points sont contrôlés par un organisme certificateur indépendant et agréé par le Ministère de l'Agriculture.

L'évaluation de la qualité supérieure est mesurée par une double sélection.

Des tests auprès des consommateurs sont effectués chaque année. De leurs résultats dépend le maintien du Label !

Le Label Rouge bénéficie d'un fort capital confiance.

50 ans d'existence ont permis au Label Rouge d'être LE signe de qualité le plus connu des consommateurs et le mieux compris.

Une notoriété inégalée

60 % le citent spontanément comme reconnaissance de qualité
97 % ont déjà acheté ou au moins connaissent le Label Rouge
49% en achètent régulièrement

Le capital Confiance

Plus de 90% des Français estiment que le Label Rouge est « *un signe de sérieux en qui je peux avoir confiance ...crédible ..* » et 86% : « *qui est proche de mes attentes* »

La compréhension de ses valeurs

Les Français estiment que Le Label Rouge :

- garantit le contrôle du processus de fabrication (91%)
- offre l'assurance d'une qualité supérieure (85%)
- informe bien les consommateurs sur ce qu'il garantit (71%)

L'Interprofession Val'hor et l'INAO soutiennent et encouragent la démarche



L'interprofession Val'hor soutient l'association Excellence Végétale depuis 2013.

Lors de sa dernière assemblée générale, le 7 octobre 2015, elle a réaffirmé son souhait de voir se développer les outils à disposition des professionnels pour valoriser leur qualité.

Trois outils complémentaires sont désormais opérationnels :

- Le Label Rouge pour valoriser la qualité supérieure de sa production,
- Plante Bleue pour afficher une démarche de développement durable,
- Fleurs de France, pour rassurer sur l'origine française de ses produits.

Aux professionnels de s'en emparer selon leur stratégie.

L'Institut National des Appellations d'Origine (INAO), encourage, pour sa part, le développement des signes de qualité en Horticulture, facilitant l'accompagnement d'Excellence Végétale dans le montage des dossiers. Le 4 décembre 2015, une partie des 200 congressistes réunis en assemblée générale sur Angers sont venus visiter une exploitation horticole adhérente, pour mieux apprécier les spécificités de notre filière.